

Origine de l'eau

La commune est alimentée par de l'eau provenant de l'usine de traitement de Méry-sur-Oise (périmètres de protection du captage instaurés par arrêté préfectoral en date du 16/09/1997 modifié).

Contrôles sanitaires réglementaires

En 2014, l'A.R.S. Ile-de-France était chargée du contrôle sanitaire réglementaire de l'eau potable. Ce bilan prend en compte les résultats des 146 échantillons prélevés en production et des 833 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour l'alimentation.



En habitat collectif, un point d'eau froide non traitée et destinée à l'usage alimentaire doit être disponible dans chaque appartement. En habitat individuel, cette pratique est aussi conseillée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

EAU DE QUALITE BACTERIOLOGIQUE TRES SATISFAISANTE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : absence exigée.

1 analyse sur un réseau privé de distribution d'une des communes adhérentes au syndicat des eaux, présentant des résultats non conformes aux limites de qualité, sans incidence sur la qualité globale de l'eau desservie sur l'ensemble des réseaux de ce syndicat.

NITRATES

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : ne pas dépasser 50 milligrammes par litre (mg/l).

145 analyses réalisées en production :
Moyenne : 20,7 mg/l - Maximum : 30 mg/l

DURETE

EAU PEU CALCAIRE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'existe pas de limite de qualité.

Moyenne : 17,3 °f - Maximum : 23,7 °f

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, EAU CONTENANT DES TRACES DE FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans le sol et l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 1,5 milligramme par litre (mg/l).

Teneur inférieure à 0,10 mg/l

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition de caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

PESTICIDES

**EAU TOUJOURS CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE
Classe C : la teneur n'a jamais dépassé 0,1 microgramme par litre**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce bilan, la qualité de l'eau est exprimée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population : C, NC0, NC1 ou NC2.

14 analyses de pesticides réalisées en production

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée au cours de l'année 2014 a présenté une qualité bactériologique très satisfaisante. Cette eau est restée conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques (nitrates, fluor, pesticides).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet :
<http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html>
ou <http://sante.gouv.fr/resultats-du-controle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable>

Agence Régionale de Santé Ile-de-France - Délégation territoriale du Val-d'Oise - CS20312
2 avenue de la Palette 95011 Cergy-Pontoise Cedex - Tel : 01 34 41 14 00 – Télécopie : 01 30 32 83 48